

## **Le SNEMG revendique un statut universitaire pour les enseignants cliniciens ambulatoires (maîtres de stage)**

Le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale reste extrêmement inquiet de la situation de l'enseignement de la discipline, après s'être réjoui des avancées récentes de la filière universitaire de médecine générale.

- Les 10 premiers titulaires nommés : un nombre totalement insuffisant en regard du développement de la filière dans toutes les facultés.
- Les 27 nouveaux maîtres de conférences associés : des nominations dont nous attendons toujours la notification officielle et qui travaillent à l'heure actuelle dans les facultés sans être rémunérés. L'augmentation du nombre de nominations est encourageante même si elle est toujours nettement insuffisante pour permettre aux départements de médecine générale de faire face à leurs missions dans un contexte d'augmentation croissante du nombre d'internes à former.
- La poursuite de la nomination de nouveaux chefs de clinique dont la situation de la part soins, comme pour les titulaires, est extrêmement précaire.

Malgré les avancées, nous sommes encore loin du compte et même du simple respect de la loi HPST et son article 47 sur le personnel de la filière universitaire de médecine générale.

Il reste encore des étapes à construire et des revendications insatisfaites.

- Le travail pédagogique des enseignants clinicien ambulatoires (maîtres de stage) n'est toujours pas reconnu à sa juste valeur
- La part soins des titulaires et des chefs de clinique nouveaux et anciens n'est pas encadrée. Le ministère de la Santé et les différents services concernés n'ont toujours pas compris la nécessité impérieuse de conclure sur ce point.

En parallèle au congrès du CNGE, se déroulera l'assemblée générale du SNEMG à Toulouse. Cette AG sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, et de définir la stratégie à mener afin d'éviter que sombre l'enseignement de la discipline, écrasé par l'importance des tâches à mener sans les moyens pour y faire face. Et pourtant, tous les acteurs sont d'accord pour pointer la nécessité impérieuse de former les médecins généralistes dont le pays a besoin.

Le bureau du SNEMG

Le 19/11/2009 Contact Presse

Sébastien Leruste Vice-Président du SNEMG / 06 81 19 61 49

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29